

HONORAIRES DE TRANSACTION

Les honoraires de transaction sont soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA - 20 %). En cas de délégation de mandat, les honoraires de transaction sont ceux du mandat d'origine. En cas de loyer progressif, les honoraires de transaction seront calculés sur le loyer de base hors taxes et/ou hors charges et non sur les loyers à paliers.

VENTE

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou répartis entre eux selon mandat.

Locaux commerciaux, locaux d'activités, bureaux, entrepôts, terrains (liste non exhaustive).

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	MODALITÉS EN % OU FORFAIT
Jusqu'à 100 000,00 €	9 % hors taxes
De 100 001,00 € à 500 000,00 €	8 % hors taxes
De 500 001,00 € à 1 000 000,00 €	7 % hors taxes
De 1 000 001,00 € à 1 500 000,00 €	6 % hors taxes
À partir de 1 500 001,00€	5 % hors taxes

LOCATION

Honoraires à la charge du preneur et/ou du bailleur ou répartis entre eux selon mandat.

Locaux commerciaux, locaux d'activités, bureaux, entrepôts, terrains (liste non exhaustive).

LOYER ANNUEL HORS TAXES ET/OU HORS CHARGES	MODALITÉS EN % OU FORFAIT
Jusqu'à 4 000,00 €	Forfait de 1 200,00 € hors taxes
De 4 001,00 € à 6 700,00 €	Forfait de 2 000,00 € hors taxes
De 6 701,00 € à 80 000,00 €	30 % hors taxes du loyer annuel
À partir de 80 001,00 €	25 % hors taxes du loyer annuel

CESSION DE DROIT AU BAIL

Honoraires de négociation sur les cessions de droit au bail <u>cumulatifs avec les honoraires de négociation</u> sur les locations.

10 % hors taxes du prix de cession à la charge du Cédant et/ou du Cessionnaire ou répartis entre eux selon le mandat. (Minimum 7 500 € HT)



TOURS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Honoraires de négociation sur les cessions de fonds de commerce net vendeur à la charge du Cédant et/ou du Cessionnaire ou répartis entre eux selon mandat.

PRIX DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE	MODALITÉS EN % OU FORFAIT
NET VENDEUR	
Jusqu'à 100 000,00 €	Forfait de 8 000,00 € hors taxes
De 100 001,00 € à 500 000,00 €	8 % hors taxes
À partir de 500 001,00 €	40 000,00 € hors taxes + 4 % hors taxes sur
	la tranche de prix > 500 001,00 €

HONORAIRES DE RÉDACTION

Honoraires de rédaction de bail, de renouvellement, d'avenant et de résiliation de bail commercial, dérogatoire, professionnel ou civil et de convention précaire.

Forfait de 2 000 € hors taxes.

AVIS DE VALEUR

Locaux commerciaux, locaux d'activités, bureaux, entrepôts, terrains (liste non exhaustive).

Devis sur demande, forfait minimal de 500,00 € hors taxes.

PROCÉDURE COLLECTIVE

Honoraires de négociation sur les procédures collectives cumulatifs avec les honoraires de négociation sur les locations.

30 % HT d'un an de loyer + 10 % HT de la cession. (Minimum : 5 000 € HT)

La SARL IMMO T est amenée à réaliser des prestations préparatoires, exploratoires, accessoires à l'activité de commercialisation elle-même. Par conséquent, il est expressément convenu entre les parties, ce conformément à la loi « Article 6-1 de la Loi HOGUET » modifiée par la « Loi ENL (article 99) », (exception au principe d'opération « effectivement conclue ») qu'en cas de non-réalisation des conditions suspensives ou de simple non-réalisation de la transaction au profit du preneur ouacquéreur, la SARL IMMO T se réserve le droit de facturer tout ou une partie de ses honoraires de transaction.

Honoraires de transaction à jour au 19 mai 2025